



Le Mazet

BULLETIN MUNICIPAL

HIVER 2024 / N°72



SOMMAIRE

Édito 3
État Civil 4

VIE MUNICIPALE

Compte rendu des Conseils municipaux 5
Tarifs 2025 7
Cérémonie du 11 Novembre 8
Défilé Fête du Village 2024 9
L'école Albert Camus 10
Inauguration Centrale Chennebou 11
De nouveau pour les services de santé 12
Conseil Municipal des Enfants 13
Inondations 14

INFOS DIVERSES

Décorations de Noël 15
Nos amis les chiens 15
Téléthon 15

VIE CULTURELLE

Calibert 16

INFOS DIVERSES

Vélo Club du Haut-Lignon 18
L'Ardéchoise 18

VIE CULTURELLE

Calibert en Scène 19
Lectures Sous L'arbre 20
Musiques en Vivarais-Lignon 20

INTERCOMMUNALITÉ

Une Crèche Intercommunale 21
Audit sur nos bâtiments 22
Centre de Loisirs 22
Haut-Lignon Foot 23
Crèche «les Pitchounets» 23
Médiathèques du Haut-Lignon 24

VIE ASSOCIATIVE

AltiMusica 25
Chorale « Voix-ci Voy-là » 25
Les Amis de Saint-Voy 26
Jeux du Plateau 26
Association Eclats 27
Association des Parents d'élèves 27
Comité d'Animation 28
EPUF 28
Le Jardin Botanique 29
Club de Scrabble 29
Mazet Breakdanse Crew 30
Rando du Haut-Lignon 30

HISTOIRE

Les Complaintes Huguenotes 31

N° ISSN : 0988-5765. Dépôt légal : décembre 2024.
Tirage : 800 exemplaires.

Crédit photos : Pierre Suchère, Alain Debard, Ecole Albert Camus, Club de scrabble, Médiathèque du Haut-Lignon, Crèche Les Pitchounets, Eglise Protestante Unie, Parents d'Elèves, Haut-Lignon Foot, Vélo Club du Haut Lignon, Chorale « Voix-ci Voy-là », Les Amis de Saint Voy, AltiMusica, Jeux du Plateau, Mazet Breakdanse

Directeur de publication : Alain DEBARD
Coordination de la rédaction : Pierre SUCHÈRE

Conception, création et réalisation : AmélieRStudio

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Tél 04 71 65 01 09 Fax 04 71 65 07 38

Mail : mairie@mazet-st-voy.com

Site : www.mazet-st-voy.com

Ouverture : mardi et jeudi 8h-12h/ 14h-18h. mercredi et vendredi 8h-12h samedi 8h-12 h.

OFFICE DE TOURISME ouvert de juin à septembre

Tél 04 71 65 07 32

Mail : lemazet@ot-hautlignon.com

Site www.ot-hautlignon.com

Pompiers : 18

Gendarmerie Nationale : 17 (brigade de Tence)

SAMU services d'urgence : 15

Centre antipoison : 04 73 75 17 51 (Clermont-Ferrand)

N° européen : 112

Bibliothèque municipale (au dessus de la mairie) : 04 71 65 09 10

Ouverture : mercredi 14 h 18 h. jeudi 10 h 12 h. vendredi 15 h 18 h. samedi 10 h 12h

Crèche Les Pitchounets : rue des écoles 04 71 65 06 22

Ecole Albert Camus : rue des écoles 04 71 65 00 68

Centre de loisirs intercommunal (en dessous du Calibert) : 04 71 65 02 47

ADMR Le Chambon/Le Mazet 04 71 56 37 24 ou 06 84 99 21 38

Assistant social 04 71 65 08 96 ou 04 71 07 40 60

Résidence de Personnes Agées Le Lizieux 04 71 65 08 95

Taxis ARGAUD 04 71 59 04 85

Taxi Service Yohann RUEL 04 71 59 73 17

Déchetterie : 04 71 65 93 02

Professionnels de santé

Médecin route de Tence :

- Dr. Guy RUEL 04 71 65 05 50 (départ en retrait au 31 janvier)
- Dr Nicolas CAUDWELL 04 71 65 05 50
- Mme Anne SAVROT Infirmière (dans cabinet médical)
11 route de Tence. Tel : 04 71 58 38 15

Secrétariat médical Laurence DEBARD lundi mardi mercredi vendredi de 9h00 à 18h00 en accueil présentiel ou téléphonique pour cabinet infirmier et médical.

- Pédicure « Résidence Personnes âgées » sur RDV une fois par mois Route du Chambon
- Dentiste 29 route de Tence : Dr. Pierre PEYRARD 04 71 65 04 81
- Pharmacie du Plateau 13 route de Tence
Dr Pascal MERMET-BOUVIER 04 71 65 66 66
- Marion FOURQUET psychomotricienne
12 route de Tence . Tel 07 80 01 71 78
- Justine BRUYÈRE et Quentin ESPEUT ostéopathes
12 route de Tence. Tel : 04 15 49 00 77

Défibrillateur : sous la mairie, à coté de la porte de l'ascenseur



ÉDITO

Cette année a vu l'inauguration du parc photovoltaïque de Chennebou, le troisième dans le département. Le signal est clair, nous devons absolument, chacun à sa place, états, intercommunalités, communes, simples citoyens combattre le phénomène maintenant bien identifié du réchauffement climatique. Après une année caniculaire en 2023, suivie d'une année très pluvieuse puis d'une tempête hors du commun avec des trombes d'eau en octobre 2024 nous entrons bel et bien dans une période d'instabilité météorologique.

Dans le même état d'esprit, notre réseau de chaleur bois-énergie est en construction depuis octobre, il remplacera dans de nombreux cas des chaudières individuelles au fioul. Nous avons bien conscience que ces travaux occasionnent des désagréments mais ils sont couplés avec la remise aux normes, que l'on ne pouvait différer, de nos réseaux. La réorganisation de l'espace dévolu aux parkings devant l'école est devenue urgente avec les travaux d'installation de la nouvelle crèche en 2025 et (après quelques attermoissements) de la nouvelle chaufferie indispensable à notre réseau de chaleur. La réflexion sur l'aménagement de la cour de l'école est intégrée dans ce projet global.

Mais d'autres urgences sont apparues suite aux inondations du 17 octobre : ponts, chemins, infrastructures diverses, maisons de particuliers ont subi des dommages, quelquefois importants.. Notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel

du 31 octobre 2024. Il importe maintenant de consolider, de reconstruire quelquefois, de modifier souvent (plus de huit kilomètres de chemins ont été impactés) pour que les mêmes causes ne puissent produire les mêmes effets dévastateurs.. Les coûts sont importants et là aussi le reste à charge aura un impact sur les finances communales et par conséquent sur le calendrier de réalisation de nos projets.

Nous avons une pensée pour tous ceux qui ont subi des dommages, qui ont dû être relogés quelquefois. Merci pour la solidarité qui s'est exprimée à cette occasion et qui fait chaud au cœur dans un moment où notre monde perd ses valeurs d'humanité en fourbissant ses armes pour un combat tragique. Merci aux nombreuses associations locales qui permettent la rencontre, qui tissent ce lien social indispensable aux citoyens.

Chers amis c'est en faisant des vœux pour la paix, pour une humanité retrouvée, pour voir croître dans le monde les seules richesses qui valent, celles de nos rapports amicaux entre voisins, dans un esprit de tolérance et de partage, que je vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

CHEVALIER-NAVARRO SERRE, Elio Robin Jean Louis 01/12/2023 FIRMINY 25 route de Tence

GOIC LAMOUILLE Iris 15/02/2024 FIRMINY 866 route de Mazalibrand

MANEVAL Léandre 01/05/2024 LE PUY-EN-VELAY 2491 route des Ruches

REYNAUD Adrien Paul 31/10/2024 LE PUY-EN-VELAY 4 chemin des Myosotis

MARIAGES

ZEGNANI Rémi Khaled et JOUVE Anaïs - 25/05/2024

CHAZOT Gilles Henri et DELABRE Nelly - 10/08/2024

RIOU Pascal Jean et NICOLAS Sarah Madeleine - 05/10/2024

DE BARROS Fernando Francisco et VELDHUIZEN Florence Hélène Marguerite - 26/10/2024

GIBERT Arnaud et GUERIN Céline - 09/11/2024

DÉCÈS

TIRPANDZIAN Pierre né le 08/06/1941, veuf de NEBOIT Suzanne Lucie, décédé le 22/12/2023

DUMAS Lucie Léa née le 09/04/1933, veuve de PELISSIER Emile Paul, décédée le 17/01/2024

CHAZOT Yvonne Mariette Léonie née le 07/01/1935, épouse GROUSSON Roger Rémy, décédé le 04/02/2024

BERTHEOL Jean Marc né le 17/01/1955, décédé le 23/03/2024

PICOT Simone Olga née le 14/02/1937, veuve de ROCHE Gabriel Edmond Louis, décédée 20/04/2024

JOUVE Yvette Emilie née le 26/12/1939, veuve de MASSE Marc Hébert, décédée le 02/07/2024

MAZOUZI Alain né le 07/10/1937, époux de ARGAUD Madeleine, décédé le 25/02/2024

GROUSSON Roger Rémy né le 08/08/1939, veuf de CHAZOT Yvonne Mariette Léonie, décédé le 13/03/2024

GIRARD Michel Léon Henri né le 18/12/1957, divorcé de CALLON Chantal Dina, décédé le 29/05/2024

BERNARD Etienne André Michel né le 17/09/1954, divorcé de RUSSIER Annie Marie, décédé le 15/08/2024

VEY Odette Yvonne né le 27/03/1930, veuve de RUEL André Charles, décédée le 18/10/2024

Le Chalet de Noël

La commune a installé un chalet sur la place sous la mairie pendant la période des fêtes et le mettre à disposition des associations et commerçants de la commune désirant animer le village.

Si vous êtes intéressés pour proposer un vin chaud, une dégustation de vos produits, une animation quelconque ... merci de vos faire connaître en mairie, comme d'habitude le comité d'animation assurera la venue du Père Noël le 24 décembre au soir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 août 2024

Evolution cabinet médical

Le cabinet médical poursuit son évolution, après l'accès handicapé, l'installation d'un cabinet d'infirmières et l'accueil de nouveaux professionnels les années passées, dans le courant de ce trimestre différents travaux permettant un nouvel agencement des salles a été opéré afin de permettre l'accueil d'un ou une secrétaire médicale en septembre.

Le Conseil donne son accord pour qu'une convention soit passée établissant entre autre une gratuité des loyers afin de faciliter le maintien voire le développement de nos services médicaux. Il s'agit de permettre que notre commune garde un bon niveau de services au plan médical pour sa population et de faciliter le remplacement de son médecin.

Délibérations

- Adhésion de la commune d'Arlempdes au SPANC. Accord à l'unanimité du Conseil.
- Après passage du géomètre, le conseil syndical valide la vente de la parcelle C 995 à Mr Devidal au prix de 10 € du m² à Tirrebouras (Parcelle de 430 m²)
- Après consultation et accord des habitants du lotissement de la petite Roche, la commune décide de la création d'un chemin d'accès sur la parcelle communale N° 724 pour désenclaver les parcelles C354 et C931.
- Régularisation emprise chemin rural de Vacheresse à la Cumine (parcelle 85): l'enquête publique a été réalisée, sans opposition, le géomètre sera chargé de procéder au bornage des parties à échanger.

Aménagements, travaux

Aménagement de la route de Fay et de la route du Lizieux. Le conseil municipal valide la somme de 9 547,70 € pour le restant à charge à la commune sur l'enfouissement des réseaux éclairages publics et télécom

Devis pour résidence du Lizieux

La société GIF propose deux devis à valider concernant du matériel de cuisine : Premier devis : 247,32 €, Second devis: 931,72 €. Ceux-ci sont validés à l'unanimité par le conseil municipal.

Ancien Hôtel L'Escuelle

Après débat, le conseil municipal donne son accord de principe pour que la commune se porte acquéreur afin que ce bâtiment reste un local commercial . Une étude a été demandée permettant de vérifier l'état de la charpente de ce bâtiment.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 octobre 2024

Information réseau chaleur

Monsieur Villevieille présente l'historique du projet et son évolution compte tenu des aléas administratifs et financiers liés notamment à la situation au plan national.

Du fait de la faible densité de maisons les montants des subventions octroyées sont en baisse , d'autre part certaines longueurs de raccordement induisent des déperditions qui nuisent au rendement.

Conscient de l'importance de ce projet qui doit voir le raccordement de la nouvelle crèche en 2025, le conseil se prononce favorablement sur le financement des raccordements à hauteur de 6 000 € HT par bâtiment public et pour une prise de participation au capital de ERE 43 pour un montant de 8 000 €. Le calendrier est le suivant : enterrement des réseaux novembre/décembre Module installé sur le terrain situé en face de l'école en janvier. Mise en route de la chaudière fin mars 2025.

Achat Bâtiment Auberge du Soleil

La famille Neboit souhaite vendre le bâtiment de l'auberge située place de la mairie. La mairie a fait une offre à 80 000 € après vérification de l'état de la charpente par l'entreprise Gibert.

Le conseil se prononce favorablement (8 pour, 4 abstentions) sur l'achat de cette propriété afin de permettre la transmission et la conservation de ce commerce d'accueil (ancien Hôtel de l'Escuelle), essentiel pour la vie du village au vu de sa situation.

Demandes de subventions

APE : Demande de deux subventions, une au titre de l'année scolaire 2023/2024 et une au titre de l'année scolaire 2024/2025. Avant toute délibération le conseil souhaite que lui soit présenté , conjointement avec la demande , le budget de l'association concernant ces deux années.

Ecole : une demande de

subvention de 45 € par élève pour le fonctionnement soit 4 185 € pour 93 enfants et une demande de subvention de 16 € par élève pour les projets soit 1 488 € sont acceptées par le conseil municipal à l'unanimité..

Hors saison musicale : Le conseil approuve la demande de subvention (250 €) présentée par l'association des Amis de St Voy dans le cadre de « Hors saison musicale » pour organiser des animations gratuites en direction de publics empêchés (résidents de l'Epahd des Genêts et de la maison Marguerite à Tence. Dans ce cadre un concert gratuit est proposé à l'Eglise de St Voy.

Aliénation de chemins ruraux

Bronac : Le conseil souhaite que soit vérifié la possibilité de faire passer le chemin à l'arrière du bâtiment du demandeur. Un échange pourrait alors être envisagé.

L'Aulagnier Grand : demande acquisition partie de bien de section et de chemin rural. Le conseil donne un accord de principe pour

l'acquisition du bien de section n°1703 au prix de 10 €/m², frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur. Les ayants droits seront consultés. Pour l'acquisition du chemin rural, le conseil souhaite vérifier sur place les solutions éventuelles.

Moulin : Aliénation du chemin rural allée des Bouleaux à Moulin. Le conseil accepte à condition que soit créé un cheminement piétonnier sur la parcelle 1382 pour rejoindre le chemin existant. Un échange pourrait alors être envisagé.

Aliénation de chemins ruraux

Bronac : Le conseil souhaite que soit vérifié la possibilité de faire passer le chemin à l'arrière du bâtiment du demandeur. Un échange pourrait alors être envisagé.

L'Aulagnier Grand : demande acquisition partie de bien de section et de chemin rural. Le conseil donne un accord de principe pour l'acquisition du bien de section n°1703 au prix de 10 €/m², frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur. Les ayants droits seront consultés. Pour l'acquisition du chemin rural, le conseil souhaite vérifier sur place les solutions éventuelles.

Moulin : Aliénation du chemin rural allée des Bouleaux à Moulin. Le conseil accepte à condition que soit créé un cheminement piétonnier sur la parcelle 1382 pour rejoindre le chemin existant. Un échange pourrait alors être envisagé.

Travaux route de Fay et rue du Lizieux

Information sur l'avancement : Les procédures d'acquisition des parcelles 426 et partie de la 425 pour la réalisation du chemin piétonnier seront lancées prochainement.

Délibération enfouissement lignes télécom: Coût de 4 315.51 € à la charge de la commune sur un total de travaux à hauteur de 7 435.51 € TTC. Le conseil approuve à l'unanimité.

Décisions budgétaires modificatives

Sur le budget communal :

chapitre 11 charges à caractère général - fournitures de voirie en hausse de 10 000 € pour l'achat de matériaux (réfection de chemins).

Chap 12 : Paiement des frais de personnel mis à disposition par la Communauté de Communes calculés sur le deuxième semestre de cette année au lieu de début 2025.

Pour équilibrer à hauteur de 40 000 €, diminution du versement à la section d'investissement.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Sur le budget de l'eau :

Recettes pénalisées par la date du relevé. Facturation sur 10 mois. 10 000 € sur les charges à caractère général pris sur les subventions d'exploitation versé sur le budget général.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Questions diverses

Adhésion ANEM : (élus de la montagne) : 360.29 € Le conseil approuve à l'unanimité.

Adhésion au contrat d'assurance groupe proposé par Relyens-CNP : Le conseil approuve à l'unanimité.

Cession parcelle de 430 m² du bien de section de Tirebouras à Mr et Mme Roger Devidal : le Conseil Municipal approuve le lancement de la procédure de vente en conformité avec la réglementation.

Travaux façades Ecole Albert Camus : Le montant des pénalités de retard sont calculées sur la base du montant global des travaux (avenant compris) soit 3 775.68 € au lieu des 3 312.68 € précédemment actés. Accord du conseil

Loyer pharmacie : le loyer n'a pas été revalorisé. Le conseil souhaite surseoir à cette obligation dans la perspective de la vente future de la pharmacie et de la nécessité de rendre attractive l'installation d'un nouveau pharmacien. Le conseil approuve à l'unanimité.

Chauffage à la Halle fermière : Le bâtiment communal abritant la Halle Fermière sera raccordé cet hiver au réseau de chaleur bois énergie de la résidence et caserne des pompiers. Le Conseil donne son accord pour l'installation de ventilo-convecteurs pour un montant de 16 929.60 € TTC (14 108€ H.T)

Matériel cuisine pour le Calibert : L'entreprise la mieux disante est MC BR (Retournac) pour un montant de 7 555 € HT.

Suite aux inondations et à la crue du 17 octobre, la commune a déposé une demande pour être reconnue en catastrophe naturelle. La commission interministérielle qui s'est réunie le 30 octobre dernier a émis un avis favorable. Merci à nos sapeurs pompiers pour leurs interventions multiples bien appréciées aux quatre coins de la commune.

La municipalité du Mazet-St-Voy a mis en place une liste de diffusion par mail afin d'améliorer la communication auprès des personnes intéressées pour connaître au fil de l'eau les événements et les animations qui se passent dans notre commune. C'est important que vous y soyez car les informations apportées sont de tous ordres et certaines sont importantes, notamment en cas de dysfonctionnement momentané de tel ou tel service.

Vous souhaitez être abonné à cette liste de diffusion à laquelle vous pouvez vous désabonner quand vous le souhaitez.

Faites vous connaître en envoyant un mail à la Mairie à l'adresse suivante

mairie@mazet-st-voy.com ou mairie.lemazet@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 décembre 2024

TARIFS COMMUNAUX 2025

		2024	2025	% hausse
LOCATION LOCAUX	Appartement T2 Allée des Jardins (mensuelle)	350.00 €	350.00 €	0.00%
	Halle Fermière (mensuel)	200.00 €	210.00 €	5.00%
SALLE LE CALIBERT	Location la journée:: associations communales	gratuit	gratuit	
	Caution demandée	500.00 €	500.00 €	0.00%
	associations extra-communales	300.00 €	350.00 €	16.67%
DROITS DE PLACE	Le mètre linéaire	0.50 €	0.50 €	0.00%
PHOTOCOPIES	Photocopies	0.20 €	0.20 €	0.00%
OUTILLEURS	Camions ordinaires	45.00 €	45.00 €	0.00%
	Semi- remorques	55.00 €	55.00 €	0.00%
CIMETIERE	Concessions le m ²	215.00 €	220.00 €	2.33%
	1 place 2,94 m ²	632.00 €	646.80 €	2.34%
	2 places 4,90m ²	1 053.00 €	1 078.00 €	2.37%
	Caveaux le m ²	810.00 €	815.00 €	0.62%
COLOMBARIUM	6 m ²	4 860.00 €	4 890.00 €	0.62%
	1 case (10ans)	470.00 €	480.00 €	2.13%
	1 case (50 ans)	660.00 €	675.00 €	2.27%
TRAVAUX EN REGIE	Coût horaire Engin+Conducteur	100.00 €	105.00 €	5.00%
	Main d'œuvre	35.00 €	38.00 €	8.57%
SERVICE DE L'EAU	Abonnement	74.00 €	78.00 €	5.41%
	Prix du m ³	0.85 €	0.89 €	4.71%
	Forfait de branchement H.T. (jusqu'à 15 m)	1 250.00 €	1 350.00 €	8.00%
	Total branchement eau TTC	1 500.00 €	1 620.00 €	8.00%
	Le ml supplémentaire	15.00 €	18.00 €	20.00%
	Rétablissement abonnement suspendu à la demande de l'abonné H.T.	400.00 €	400.00 €	0.00%
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT	Abonnement	70.00 €	75.00 €	7.14%
	Redevance au m ³	1.05 €	1.10 €	4.76%
	Participation pour assainissement collectif HT	2 300.00 €	2 500.00 €	8.70%
	Total participation TTC	2 760.00 €	3 000.00 €	8.70%
	Frais de branchement sur devis au cout réel			

Il est à noter que les tarifs de l'eau et de l'assainissement (en attendant le passage sous le contrôle de la CCHL qui devrait peut-être prendre la compétence au 1er janvier 2026) ont été harmonisés entre les différentes communes lors de la réunion du bureau communautaire du 4 décembre dernier, ce qui explique la hausse constatée.

Intempéries du 17 octobre :

Suite à la crue du 17 octobre nous avons déposé une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. La commission interministérielle du 30 octobre a émis un avis favorable. Une liste des dégâts constatés sur les équipements communaux ou intercommunaux (ponts) a été

dressée, des devis ont été recueillis. Le Conseil approuve à l'unanimité la demande de subvention établie en rapport à cette liste et le plan de financement. Vu l'importance des dégâts le calendrier de réalisation devra tenir compte des urgences et de la nécessité de terminer certains projets en cours en 2025.

Bouclier de sécurité

Cela concerne un dispositif visant à protéger la RN 88 par le biais de caméras placées à certains endroits stratégiques sur douze communes. Les services de gendarmerie ont retenu pour le Mazet le carrefour central D500/D7 pour la pose de deux caméras. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de partenariat (3 ans renouvelable

tacitement) permettant la mise en place de ce projet entre la Région (financement à 80%), le Département (financement à 20%) et l'Etat.

Engagement des dépenses budgétaires

Le conseil Municipal donne son accord pour que Mr Le Maire puisse engager, liquider et mandater les dépenses des sections d'investissement sur l'exercice budgétaire 2025, jusqu'au vote du Budget Primitif 2025, (budget principal, camping, eau et assainissement) dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'année précédente 2024 (article L.1612-1 du code Général des Collectivités Territoriales)..

Cérémonie du 11 novembre

Lettre de Gustave Nouvet du Riou à son épouse Clémence Bouix .

Lundi 23 juillet 1917

Bien chère petite Clé,

N'ayant terminé ma carte qu'hier soir tard, elle ne partira qu'aujourd'hui, ce qui fait que j'en profite pour y ajouter deux mots ce matin de bonne heure. Nous sommes repartis pour nous rapprocher à nouveau des tranchées, aussi maintenant les obus ne tombent pas loin de nous.

On s'attend bien de monter à la tranchée, peut-être même ce soir et sûrement pour attaquer encore une fois de plus, ce qui n'est pas pour faire plaisir, tu le penses bien.

Aussi c'est bien avec un peu d'appréhension qu'on y retourne et j'ai bien quelque peu le cafard en pensant à ma petite Clé chérie qu'il me serait si doux de revoir.

C'est toujours sur le même fameux plateau de Craonne qu'on va et il n'y faire guère joli !

Mais petite chérie je remets tout à Dieu et lui seul peut me garder et me préserver au milieu de la tourmente et me soutenir.

Ne languis pas trop petite, même si tu n'as pas de lettres de quelques jours et lorsque tu me liras tout sera sans doute passé.

A bientôt la joie de se revoir, si Dieu le permet. En attendant je t'envoie mes doux baisers.

Gustave



Dans cette attaque du 24 juillet, Gustave Nouvet trouvera la mort. Il figure sur le monument qui rappelle le souvenir des 101 morts pour la France de notre commune.. Un court moment de recueillement pour se rappeler chaque 11 novembre les souffrances endurées, les vies gâchées, les millions de blessés, d'amputés, de gazés. Mais se souvenir aussi qu'ils ont donné leur vie pour qu'émerge un monde meilleur, un monde de paix respectant chacun, quelles que soient ses croyances, sa couleur de peau, un monde dans lequel l'intégrité territoriale de chaque pays est reconnue définitivement. La Société des nations devait être le garant de ce rêve de paix.

En 1870, la France perdit une partie de son territoire en luttant contre l'Empire totalitaire de Guillaume II, Alsace/Lorraine qu'elle réintégra seulement grâce à la victoire de 1918. La dictature nazie par ses invasions de l'Autriche, d'une partie de la Tchécoslovaquie, puis du couloir de Danzig plongea l'Europe dans une nouvelle guerre en 1939. Que dire aujourd'hui des revendications territoriales de la Russie à l'égard de son voisin, des destructions innombrables qu'elle commet sur son territoire, des populations déplacées par la guerre, des milliers de civils assassinés. Que dire de la paralysie de l'Organisation des Nations Unies. Les parallèles sont frappants, les mêmes causes produisant les mêmes effets, il nous faut continuer à œuvrer pour la paix en clamant toujours plus fort avec tous les hommes de bonne volonté : « Plus Jamais ça » !

Les jeunes s'impliquent de plus en plus dans ce devoir de mémoire, lecture de texte, collecte du traditionnel bleuet, c'est une grande satisfaction de voir que nos commémorations du 11 novembre connaissent une bonne affluence pour rappeler le souvenir de ceux qui sont tombés pour la France.

Merci aux enfants du Conseil Municipal des jeunes qui ont lu ce dernier courrier, si simple mais si émouvant, de Gustave Nouvet, merci à Alizée Pouix pour la lecture du message de l'UFAC.

Et enfin merci aux enfants de l'école et à leurs maîtresses de s'être impliqués également.



Défilé Fête du village 2024





La rentrée 2024 à l'école Albert Camus

95 élèves ont pris cette année le chemin de l'école Albert Camus. 11 élèves de petite section ont fait leurs premiers pas d'élèves auxquels s'ajoutent 2 nouveaux élèves dans les autres classes. Du côté de l'équipe, Mme Velle et Mme Le Roy complètent l'équipe d'enseignantes ; Mme Barriol et Mme Bourgois apportent quelques heures supplémentaires aux enfants en difficulté.

Le 2 septembre, nous sommes rentrés pour mieux repartir car cette année les apprentissages se feront sur le thème du voyage.

Nous sommes partis sur les chemins du Mazet pour la traditionnelle randonnée de rentrée. La découverte de nouveaux horizons se poursuit avec le suivi du Vendée Globe et le partage de l'expérience d'une famille de l'école qui fait un tour du monde. Parallèlement, nous allons avec quelques enfants de l'émission « Les chemins de l'école » découvrir les populations passées et présentes des différents continents, nous prendrons des petits déjeuners comme ailleurs grâce à une convention entre l'Éducation nationale et la commune.

Lors de toutes ces excursions, nous mettons nos lunettes spéciales « architecture ». A quoi ressemblent nos maisons ? Pourquoi sont-elles faites comme cela ? Et celles des autres dans le monde ? Comment habiter dans le désert, sur la banquise... ? Et comme quand on apprend, il n'y a rien de mieux que la pratique, l'association Archilude de Saint Étienne viendra plusieurs fois au cours de l'année animer des ateliers autour de l'architecture du monde. Vous pourrez découvrir quelques-unes des œuvres lors des portes ouvertes de l'école. Les classes de CE et CM vivront un

vrai voyage à l'occasion d'une classe découverte au bord de la Méditerranée. L'école chantera le monde et ses maisons lors de son spectacle de fin d'année, créé grâce à l'intervention de Céline Ritton, DUMIST.

Vous avez peut-être croisé les files d'enfants dans le village. En effet, nous nous rendons régulièrement à la bibliothèque, mais aussi au jardin et au Bruas pour apprendre directement dans la nature. On y parle des plantes, des animaux, des écosystèmes, mais on y fait aussi des maths et du français ! La fédération de pêche interviendra pour nous parler tout particulièrement des petites bêtes qui vivent dans les ruisseaux du Mazet.

Enfin, sera renouvelée cette année la convention de la classe passerelle, permettant aux enfants nés en 2022 de découvrir peu à peu l'école avant leur première rentrée en septembre 2025. N'hésitez pas à vous rapprocher de la crèche, des assistantes maternelles ou de l'école pour avoir plus d'informations.

La commune, la communauté de commune, l'association des parents d'élèves sont des partenaires essentiels qui nous permettent de financer tous ces projets.

Dates importantes à noter :

Portes ouvertes et exposition des travaux des élèves : 16 mai, 18 h à l'école

Vente de plants légumes et fleurs : 24 mai, 10 h, Mazet bourg

L'équipe enseignante

Inauguration centrale solaire de Chennebou

Remise une première fois, c'est finalement le 17 septembre qu'a eu lieu l'inauguration de la centrale solaire de Chennebou en présence du responsable régional d'EDF renouvelables Francis Audigier et de Marina Canteau chef de projets chargée en outre de la logistique de cette inauguration. On notait la présence d'élus locaux, Mr Philippe Delabre conseiller départemental et premier vice-président de l'exécutif départemental, Mr David Salques-Pradier président de la Communauté de Communes du Haut-Lignon et maire de Tence, Mr Jean-Michel Eyraud maire du Chambon Sur Lignon, Mr André Duboeuf maire de Saint-Jeures. On notait également la présence de Mr Nicolas Russier président de la CUMA du Lizieux qui hébergeait la manifestation dans le vaste local servant à accueillir différents matériels agricoles. Mr Bernard Cotte, ancien maire de la commune, attaché à la genèse de ce projet qui prend racine en 2011, était présent également.

He oui, c'était il y a déjà 15 ans, de façon très innovante, qu'un premier projet initié par la municipalité du Mazet a été étudié par la Société ENEL GREEN sur ce plateau volcanique largement ouvert, propice à un ensoleillement maximum. De 2011 à 2013 des études d'impacts, des études techniques seront menées par cette société, mais cette tentative sera finalement abandonnée.

Le projet sera repris et mené à son terme par EDF renouvelables, projet innovant (le troisième en Haute-Loire) rondement mené en concertation permanente avec la collectivité, notamment pour tout ce qui concernait les études nécessaires, le permis accordé en 2020, le début des travaux en janvier 2022, la signature du bail le 22 juin 2023 et la mise en service en septembre de la même année, difficile de faire mieux en terme de calendrier..

Une centrale photo-voltaïque, pourquoi ?? D'abord il y a une prise de conscience, le désir d'apporter sa pierre à la lutte contre le dérèglement climatique, favoriser l'abandon d'énergies fossiles qui présentent de multiples désavantages : une dépendance énergétique, une pollution de l'air et l'augmentation des températures sur notre planète.. Prise de conscience ancienne, la commune initie et soutient depuis longtemps la mise en place de réseaux de chaleur Bois Energie.

Pour EDF renouvelables, selon les propres mots de Francis Audigier :

« Cette centrale solaire est un exemple concret de notre engagement envers la transition énergétique. En valorisant le site désaffecté d'une ancienne carrière, nous contribuons à la production d'une énergie propre et durable pour la commune de Mazet-Saint-Voy. »

D'autres approches, proposées par EDF renouvelables ont aussi séduit la commune . Ce projet dans sa conception a réfléchi à l'impact sur l'environnement. Sur ce site dégradé il existait des secteurs sensibles au plan écologique (mares) sur lesquels aucune implantation de panneaux n'a été prévu. En définitive aujourd'hui ce parc permet une valorisation d'un site à l'abandon et améliore la protection environnementale d'une faune et d'une flore qui mérite toute notre attention sur son pourtour.

Un troisième aspect était séduisant, le projet n'a pas

mis sous l'éteignoir le caractère agricole du site, il est connecté à la ruralité à laquelle nous tenons et dont nous sommes fiers. Cet espace demeure un espace agricole à disposition d'un éleveur du secteur, Mr Yves Jouffrey. D'ailleurs l'agriculture était au cœur de cette journée d'inauguration, avec la CUMA du Lizieux qui nous hébergeait, une chance car le temps n'était guère favorable, froid aigre et brouillard épais étaient au rendez-vous. Outre ce caractère de solidarité appréciable dont font preuve les adhérents de la CUMA pour cette coopérative de matériel mis en commun, la toiture de son bâtiment couverte de panneaux photovoltaïques montre à l'évidence que les agriculteurs sont tout prêts à prendre le virage de la modernité et celui de la protection d'un environnement qu'ils connaissent bien et qui est leur fonds de commerce ! Leurs exploitations souffrent déjà des conséquences du dérèglement climatique ..

Enfin j'ai gardé le meilleur pour la fin, il faut bien parler économie.

Un des aspects attrayant du projet, c'est le financement participatif offert aux citoyens pour s'approprier un peu de ce bel outil. Certes bien modestement puisque le montant de l'investissement proposé n'excédait pas 90 000€ (40 investisseurs), c'est un petit geste qui demande simplement à être amplifié pour les projets futurs.

En second lieu, nos communes rurales ont de la peine à trouver des financements pour leurs projets de développement et les revenus d'un tel équipement (impôts fonciers, loyers pour environ 13 000€) sont tout de suite réinjectés pour permettre l'amélioration de la vie locale. Notez que les retombées financières intéressent aussi le département et la Communauté de Communes. C'est un atout non négligeable outre le sentiment d'avoir rendu notre commune complètement autonome au plan électrique puisque la production de la centrale équivaut à la consommation moyenne de 1350 habitants.

Alain Debard



Du nouveau pour les services de santé

Depuis quelque temps les médias font référence aux « déserts médicaux » des zones rurales et nos populations sont légitimement inquiètes concernant l'accessibilité aux soins des médecins ou des différents professionnels de santé. Dans les prochaines années, alors que le vieillissement de la population entraînera une augmentation des besoins de soin les projections laissent augurer une diminution de l'offre médicale, particulièrement en zone rurale. Le conseil municipal a porté une attention particulière au développement de nos services de soins dans la commune. Les locaux du cabinet médical sont sa propriété, elle a adapté en 2020 ce bâtiment pour permettre l'accueil de personnes handicapées, en 2024 elle a réorganisé l'espace d'accueil en créant un secrétariat médical nécessaire pour le cabinet d'infirmière créé en 2021 et les médecins.

Le cabinet médical :



Le remplacement du Dr Guy Ruel (départ au 31 janvier 2025) qui avait pris la place de Jacques Luciani en 1998 était un moment crucial pour l'avenir du pôle santé. Heureusement la relève est assurée et le Dr Nicolas Caudwell originaire du Doubs sera opérationnel dès février, il a déjà effectué quelques remplacements. Nicolas Caudwell a terminé son internat dans les Hautes Pyrénées et a effectué d'autre part une formation complémentaire de médecin correspondant SAMU.

Il est l'époux d'Eglantine Caudwell, nouvelle pasteur de l'Eglise Evangélique du Riou.

Bien sûr il disposera de tous les dossiers informatisés du docteur Ruel, le numéro de téléphone reste inchangé (04 71 65 50 50), cependant un nouveau fonctionnement sera inauguré, Nicolas Caudwell consultera uniquement au Mazet et Agnès Aubry uniquement à Fay, tout en gardant une base commune permettant de se remplacer en cas d'absence, chacun ayant connaissance de l'ensemble des dossiers médicaux des patients.

Les nouveaux horaires sont les suivants : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h 00 à 18h00, le samedi matin

en alternance avec le cabinet de Fay, Guy Ruel assurera les remplacements nécessaires sur les jeudis.

Le Secrétariat médical :

Le secrétariat est une création récente permettant de conforter à la fois le cabinet d'infirmières, les médecins, voire d'autres professionnels de santé le cas échéant. Il est envisagé l'arrêt de l'application Doctolib, car le temps de secrétariat devrait être développé sur l'après-midi.

L'accueil présentiel est assuré par Laurence Debard (notre photo) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00, une extension prochaine du présentiel l'après-midi est d'ores et déjà envisagée...



Le cabinet Infirmier :

Le manque qui existait pour la commune du Mazet a été comblé grâce à Anne Savrot en 2021, ce cabinet devenait nécessaire pour éviter que le pôle médical ne s'étiolle entraînant en cascade la fermeture ou le non renouvellement des services de santé. Il était très nécessaire si l'on juge de son accroissement exponentiel, il est composé aujourd'hui d'Anne Savrot, de Victor Antras collaborateur et de deux remplaçantes : Pauline Hautelin et Christine Marmeys. Leur numéro de téléphone : 04 71 58 38 15

Le tableau ne serait pas complet si l'on ne rappelait le premier combat mené par la commune pour disposer d'une pharmacie, c'est le 2 novembre 2000 qu'elle ouvrit ses portes mais il y eut bien des péripéties avant qu'elle ne s'installe complètement dans notre paysage. Elle a permis outre l'installation du pharmacien et sa famille, une autre création d'emploi, celui de la préparatrice Laetitia Vocanson. Aujourd'hui le pharmacien Pascal Mermet-Bouvier souhaite passer le relais, il le fera d'autant mieux avec un cabinet médical étoffé, car la liste des professionnels de santé du Mazet inclut aussi Marion Fourquet psychomotricienne et deux ostéopathes Justine Bruyere et Quentin Espeut (en temps partiel). Et l'installation d'une kinésithérapeute est attendue

pour l'an prochain.. Il y aura besoin maintenant de réfléchir à l'organisation des locaux de l'étage libérés par le déménagement du Dr Pierre Peyrard notre dentiste dans son nouveau cabinet de la route de Tence.

Alain Debard



Conseil Municipal des Enfants

Equipe largement renouvelée pour le conseil des enfants du Mazet ! A l'issue des élections qui ont eu lieu le 8 novembre en mairie, 5 candidats ont été élus : Bonnet Ilya, Chalancon Lisa, Le Bel Avolio Jade, Le Bel Avolio Julian et Rizvanovic Bajoulet. Ils rejoignent Buniazet Albertine, Chile Courbon Antoine et Veron Camille les anciens membres.

La toute première séance s'est tenue le 27 novembre dernier afin d'évoquer le fonctionnement, les projets des uns et des autres. Nos jeunes ont beaucoup d'idées concernant la cour de l'école dont l'aménagement sera au cœur des débats cette année. Ils portent toujours un vif intérêt à la protection de l'environnement (végétalisation de la cour de l'école, jardin pédagogique, nettoyage de certains espaces dans le village, composteur collectif, ...). Tous sont également d'accord pour reconduire la collecte au profit des restos du cœur. Ils vont par ailleurs poursuivre la participation aux cérémonies commémoratives et la vente des bleuets de France. En fin de séance, le Maire, Alain Debard, a procédé à la remise des écharpes tricolores qu'ils ont fièrement arborées lors de la traditionnelle photo devant la mairie.

Très belles fêtes de fin d'année à toutes les Mazetoises et tous les Mazetois !

Brigitte ROYET



Inondations du 17 octobre 2024

Décennale, cinquantennale, centennale, en tous cas ces crues sont bien trop rapprochées dans le temps. Crue du 12 août 1963, crue des 20 et 21 septembre 1980, du 1er novembre 2008, du 17 octobre 2024, il ne faut pas être bien malin pour voir que le terme « centennale » n'est plus approprié. Chacune de ces crues, souvent automnales, a ses caractéristiques propres, liées la plupart du temps à la durée de l'évènement, à la montée progressive ou subite des eaux, à la violence extrême des précipitations... En août 1963, il s'agit d'un orage avec force grêle et une montée des eaux rapide (en quelques heures), en 1980 c'est différent mais le pont de Salettes construit en béton l'année précédente subit des coups de boutoirs du Lignon en furie qui le déplacent de 10cm !! Heureusement à la différence des premières crues citées nous n'avons eu à déplorer aucune victime lors des derniers évènements. Néanmoins les dégâts sont très importants, ils concernent en premier lieu les ponts (pont de Salettes, pont du Moulin de Boyer, pont des Buffets, pont de Pontanier sur la Ligne.



Pont du Moulin de Boyer

Il s'agit de ponts « intercommunaux » et nous travaillons de conserve avec les maires des communes concernées pour faire établir une estimation des dégâts. Le jardin botanique a aussi extrêmement souffert, pas seulement la partie botanique, mais ce sont surtout les structures mêmes (passerelles, cheminement piétonnier, caillebotis, mares) qu'il conviendra de rétablir dans un premier temps.



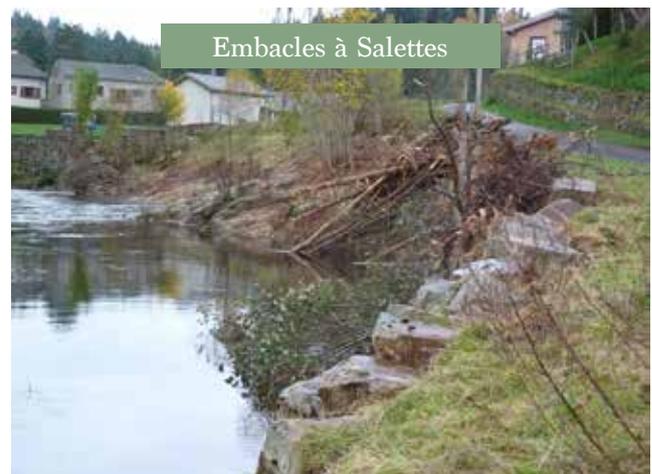
Tout au long des rivières des embacles n'attendent qu'une nouvelle montée des eaux pour endommager encore des ponts déjà fragilisés, l'EPAGE Loire/Lignon est chargé de conduire l'opération qui consiste à débarrasser les rives de nos ruisseaux des arbres arrachés qui s'y trouvent .

Pour la commune d'autres dossiers sont à traiter dans l'urgence, certains chemins ont été creusés de larges ornières, d'autres ont vu leur revêtement goudronné gravement endommagé. Une estimation des dépenses est en cours, la commune doit délibérer avant le 17 décembre à ce sujet. Certes elle a été reconnue en catastrophe naturelle mais le fond de solidarité dédié à financer la reconstruction n'assurera au mieux que 60% des dépenses, moins sans doute quand sera appliqué le coefficient de vétusté utilisé en pareil cas. Le reste à charge sera important pour la commune.

Merci à nos amis sapeurs-pompiers qui ont été sur la brèche pendant toutes ces journées, proches de notre population, leur rôle est irremplaçable. Nous avons une pensée pour ceux qui ont été victimes des eaux, certains qui ont dû être relogés, merci à ceux qui ont fait montre d'un bel élan de solidarité envers leur semblable dans ces moments difficiles.



Le Lignon au Moulin de Boyer



Embacles à Salettes

Décorations de Noël

Depuis quelques années maintenant, un groupe s'est constitué, développé au fil des ans dans la but avoué de participer à la décoration de notre village, ardéchoise, décorations de Noël, on les retrouve tous les ans et le bulletin municipal a désiré apporter un regard sur ces bénévoles qui ne plaignent pas leur temps pour que le village prenne cet air de fête qui lui va si bien. La première page de ce bulletin permet de se rendre compte de l'étendue de leurs talents!

Une partie du groupe autour d'un goûter, après l'effort le réconfort !



Nos amis les chiens

Les chiens sont de fidèles compagnons de l'homme, comme tous les animaux il convient de bien les traiter. Néanmoins comme tout un chacun ils sont soumis à des règles de bon sens et de bien séance. Ainsi, ils ne doivent pas mordre, ni leur prochain, ni évidemment des passants, des voisins malencontreusement placés sur leur chemin. Ils ne doivent pas non plus errer à l'aventure car, même s'ils sont de nature très sympathiques, leur réflexion ne va pas bien au-delà de ce que leur nez leur propose comme nouvelle aventure. De plus ils ont tendance à ne pas toujours savoir distinguer s'ils sont chez eux où non et à marquer leur territoire de façon inconsidérée, et renouvelée, là où ils passent. Ils sont chez eux partout. Oh ! il n'y a pas que les chiens qui réagissent ainsi, certains grands dirigeants de notre monde, qui n'ont rien de canin et de sympathique, se conduisent de la même façon. Sauf que le chien laisse une marque olfactive nauséabonde dans laquelle il n'est jamais très agréable de marcher, remarquez que c'est moins dommageable qu'une mine anti-personnel !

Enfin dernière règle qu'il enfreint constamment, son envie de communiquer avec ses semblables, à toute heure du jour et de la nuit, le pousse à aboyer frénétiquement, au grand dam de ses voisins qui souhaitent pouvoir dormir. Ce qu'il fait lui dans la journée, mais la nuit il se rattrape !

Chers concitoyens, si vous avez parmi vos amis des chiens qui enfreignent ces règles, nous vous demandons de les rappeler à l'ordre, ainsi la vie se déroulera de façon plus agréable pour tous..

Téléthon



La générosité des donateurs Mazetois, ainsi que les nombreuses animations proposées par les associations (les triples des sapeurs-pompiers, la douce , la marche, la soupe au chou du Comité d'Animation, le laser game ...) ont permis de récolter **7114 €** au profit du Téléthon.







alibert



Vélo Club du Haut Lignon

Cette année 2024, les membres du Vélo Club du Haut Lignon ont organisé deux épreuves sur la commune du Mazet.

Au mois d'août, la randonnée VTT, dont le départ avait lieu au centre de tennis du Chambon, a emprunté de nombreux sentiers Mazetois, avec trois parcours, dont le plus long est passé par le point culminant de Chieze ainsi que sur le sentier de Bonas. La centaine de participants a pu bénéficier sur le retour d'un ravitaillement à Bronac avant de rejoindre l'arrivée au Chambon. Tous les vététistes ont fait un retour très positif sur la technicité du parcours et sur la beauté du paysage.

Début octobre, le cyclocross, épreuve davantage sportive, avec des classements pour chaque catégorie (de poussins à anciens) s'est déroulée aux abords du stade du Bruas. Cette 14ème édition, d'une manifestation devenue incontournable dans le paysage sportif mazetois, a rassemblé près de 80 compétiteurs avec la victoire au scratch de Cyril Fernandez déjà vainqueur en 2022.

Eric ROYET,
Pour le VCHL



Ardéchoise 2024

Le 7 septembre dernier a eu lieu la fête des bénévoles de la 31ème édition de l'Ardéchoise à Lamastre.

À l'occasion de la remise des prix, notre village du Mazet St Voy est arrivé 4ème du podium « Les anneaux d'or » et avec les félicitations du jury.

Bénévoles d'une équipe soudée de 13 personnes.

Arielle Masse	Annie Valla
Hébert Masse	Arlette Dolmazon
David Genest	Christiane Valla
Brigitte Genest	Maurice Valla
Charly Robert	Martine Vey
Francette Robert	Paul Vey
Roger Dolmazon.	



Calibert en scène

Deuxième acte de la saison culturelle 2024 au Calibert

Durant ce semestre, une vingtaine de spectacles ont foulé la scène devant plus de 2000 personnes. Toujours ce brassage d'expressions artistiques qui œuvrent sur les hauteurs du village.

Une rentrée en septembre avec l'humour d'Anne Gilibert qui égratigne les comportements à la mode. La polyphonie des Mécanos, qui donne le frisson et puis une PULP vivace du festival « Fauteuil Rouge » qui apporte de l'oxygène par des pratiques nouvelles sur un versant artistique dans le milieu psychiatrique.

Retenons aussi le concert pour l'ouverture « d'un mois pour les roms » avec Tram des Balkans, un alliage de générosité et une ronde de fraternité.

Et puis un spectacle jeune public « Robot Box » plein de finesse et d'humanité. Aussi des affiches contrastées comme le « gaga stéphanois » de Jean Luc Epalle, les journées « Migrants-Hospitalité » et cette découverte du spectacle « Humain », une émotion partagée.

Soulignons cette marque de fabrique de construire en partenariat, cette fois-ci La Cimade comme « compagnon de route » avec SOS Méditerranée.

Nous terminons l'année 2024 avec le Chœur d'hommes des boutières, AMA Théâtre et « Tempête sous un crâne » d'après les Misérables de Victor Hugo en lien avec le TNP de Villeurbanne. Vous avez dit « brassage ».... Lors des fêtes de Noël un spectacle jeune public « Un chat dans la ville » **sonnera le clap de fin.**

Pour 2025, l'équipe de bénévoles sera au rendez-vous pour une saison encore très généreuse avec la tradition du tirage des rois autour des chansons françaises.

Calibert en scène espère contribuer à l'enracinement de ce lieu culturel avec la nécessité qu'il se patine pour trouver toute sa place. Avec ses nouveaux lieux conçus en milieu rural, il n'est pas question de viser à palier le rien, mais plutôt à contribuer à rétablir un lien autour d'un lieu commun.

Dominique Rouchouze.



Perspectives 2025

Les lectures sous l'arbre

Les lectures sous l'Arbre se déplacent au Mazet-St-Voy. Pour rappel cet évènement est centré sur l'univers de la poésie et de la littérature.

A la suite du désengagement des Editions Cheyne pour l'organisation du Festival des « Lectures sous l'arbre », l'Association Typographie et Poésie nous a sollicité pour une collaboration et la mise en œuvre pratique du Festival 2025.

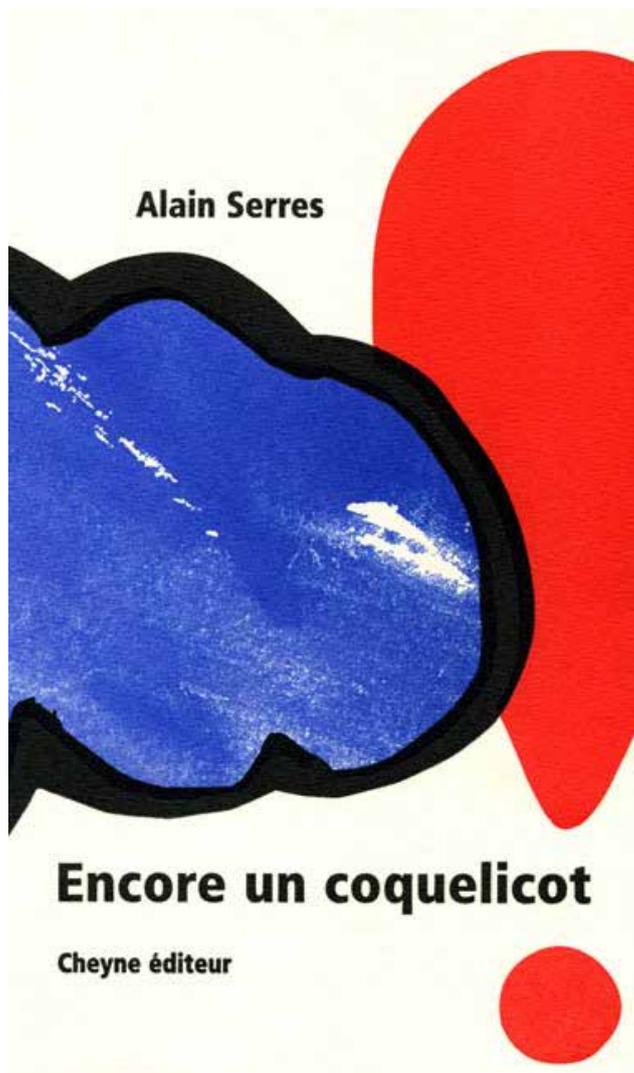
Après réflexion l'Association Calibert en Scène s'est engagée pour cette édition 2025. Les « Lectures sous l'Arbre » se dérouleront sur la semaine du 17 août au 24 août. Le site du Bruas et le village du Mazet avec ses équipements répondent aux critères de cette manifestation qui peut accueillir 2000 personnes.

Calibert en Scène va créer début 2025 une section dédiée à ce festival afin de porter l'organisation de cet évènement en collaboration avec « Typographie et poésie ».

Au programme 2025, nous pouvons déjà annoncer deux journées autour de l'œuvre d'Albert Camus en ouverture de ce Festival sous la direction artistique de Jean Lebrun. Pour réussir, cette aventure demande le soutien et l'implication de tous les acteurs locaux afin d'accueillir poésie et littérature. Ce terreau local prêt à recevoir le poète « Quand il anime doucement l'éventail/ non pas l'objet mais le mot/ son poème donne des ailes au vent »*

Dominique Rouchouze.

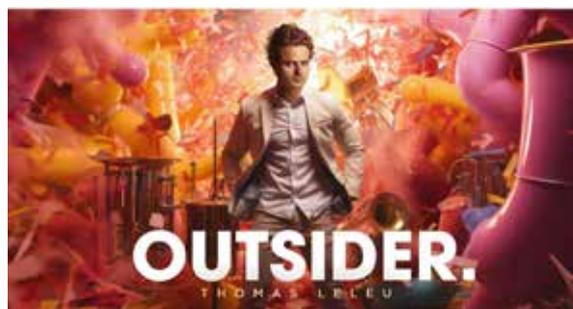
*Dans « Encore un coquelicot » Alain Serre (2007) Editions de Cheyne.



OUTSIDER avec Thomas Leleu le 16 août à 21h00

UN CONCERT EXCEPTIONNEL AU CALIBERT dans le cadre de MUSIQUES EN VIVARAIS-LIGNON

Qui aurait cru il y a 20 ans qu'un tubiste soit capable de tenir la scène tel un chanteur de rock et réussisse l'exploit de faire chanter et danser certains soirs plus de 2.000 personnes ? OUTSIDER c'est le projet POP de Thomas Leleu, artiste récompensé d'une Victoire de la Musique. Entouré de 2 brillants musiciens, il propose un projet unique entièrement dédié au rythme sous toutes ses formes. C'est sur les routes du Monde (dans plus de 40 pays) que Thomas décide de suivre son destin et compose ses propres musiques, teintées de jazz, pop, funk, samba, salsa ... De Tokyo à Berlin en passant par New York, Rio, Singapour ou Pékin, Thomas Leleu aurait pu se contenter uniquement d'une carrière de soliste classique s'il n'avait pas toujours été animé d'une curiosité insatiable pour toutes les musiques. Aussi à l'aise en tant que soliste classique devant un orchestre symphonique que dans un festival de jazz ou sur la scène d'une Arena géante jouant de la pop, ce « génie absolu du tuba » (La Nouvelle République), électron libre de la musique, prouve qu'il est possible de s'épanouir dans différents domaines musicaux. Souvent comparé à I.Maalouf : « l'esprit est le même, le talent identique » (Ouest France). Ce musicien explorateur qui ne se fixe aucune limite propose une fusion de genres, une célébration de la diversité musicale. Il rend hommage à toutes les musiques qui l'ont inspiré et qui ont fait de lui, l'enfant du milieu classique, passionné par la pop et les rythmes latins : un OUTSIDER. »



Construction d'une crèche intercommunale sur la commune

Le bâtiment communal hébergeant aujourd'hui la crèche gérée par l'association Les Pitchounets ne permet plus d'accueillir les enfants et agents dans des conditions appropriées.

Dans le but d'améliorer l'efficacité de ce service et d'apporter aux usagers un cadre de vie et d'apprentissage adéquat, la communauté de communes du Haut-Lignon a lancé le projet de construction d'une nouvelle crèche intercommunale.

En implantant cette crèche dans le prolongement de l'école, la collectivité souhaite consolider ce pôle dédié à l'enfance tout en offrant aux familles qui s'installent une offre de service répondant à leurs besoins.

Dans la perspective de valoriser les matériaux biosourcés tout en améliorant ses performances énergétiques, le bâtiment sera conçu en ossature bois et isolation paille. Comprenant notamment un jardin clôt et sécurisé, l'établissement pourra accueillir jusqu'à 15 enfants.

La conception du projet, suivi par l'équipe de maîtrise d'œuvre organisée autour du cabinet let's GO architectes, a fait l'objet de nombreux et riches échanges avec l'équipe des Pitchounets. La future structure d'accueil offrira un lieu adapté au déploiement du projet pédagogique de la structure, en faveur du bien-être des tout-petits de notre territoire.

Afin de bénéficier d'une bonification de la subvention octroyée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), d'améliorer la résilience du patrimoine public et de répondre aux objectifs de transition écologique, l'établissement sera labellisé « Energie+ Carbone- » par l'organisme Certivéa.

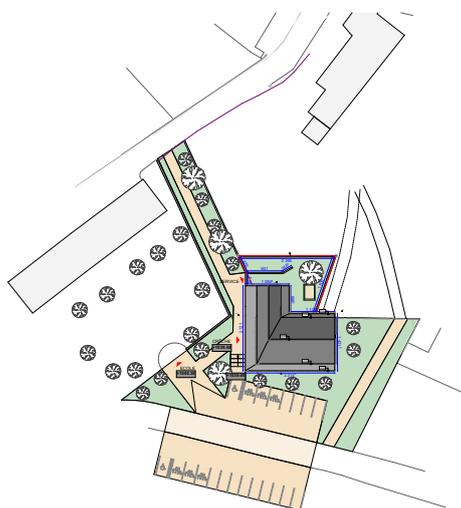
Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépenses (€ HT)		Ressources		
Acquisition de la parcelle	10 000,00 €	DETR/DSIL 2025	125 990,00 €	14,28%
Etude de maîtrise d'œuvre	64 885,25 €	Région Auvergne Rhône-Alpes	150 000,00 €	17,00%
Bureau de contrôle et études complémentaires	12 915,00 €	CAF	253 500,00 €	28,73%
Travaux	766 689,73 €	Commune du Mazet St	176 498,00 €	20,00%
Mobilier (estimation)	28 000,00 €	CC du Haut-Lignon	176 501,98 €	20,00%
TOTAL	882 489,98 €	TOTAL	882 489,98 €	100,00 %

S'agissant d'un équipement structurant, la commune du Mazet-Saint-Voy participera à hauteur de 20 % du montant de l'opération.

Sauf imprévu, la construction de notre nouvelle crèche débiterait courant du premier semestre 2025.

Olivia Catus pour la CC du Haut-Lignon



Audit sur nos bâtiments

Etat des lieux du patrimoine immobilier communal

Afin de connaître l'état énergétique de leur patrimoine immobilier et d'identifier les travaux d'amélioration ou de rénovation à prioriser, la communauté de communes du Haut-Lignon et ses communes membres ont réalisé des audits énergétiques sur leurs biens. Dans le but de déterminer la pertinence d'équiper ces bâtiments en panneaux solaires photovoltaïques, une étude de faisabilité a également été réalisée dans le même temps.

18 bâtiments communautaires et municipaux ont été diagnostiqués par la société AD3E pour un coût de 56 850 € HT, pris en charge à 80 % par l'Etat dans le cadre du Fonds Vert. Le reste à charge de 11 370 € HT est intégralement financé par la communauté de communes du Haut-Lignon.

Les bâtiments étudiés sur la commune sont la Résidence du Lizieux, la Mairie qui comprend la médiathèque ainsi que l'Ecole Albert Camus.

Les rapports de diagnostics réalisés permettent à la commune de prioriser les bâtiments à rénover, d'identifier les scénarios de travaux à privilégier et de connaître les coûts estimatifs de ces opérations.

Ces études sont par ailleurs indispensables à l'obtention ou à la bonification de certaines subventions.

Quelques éléments issus de ces études :

		Ecole Albert Camus	Mairie - Médiathèque	Résidence du Lizieux
Performance du bâti	Murs	Insuffisant	Non isolés	Moyen
	Toiture	Moyen	Moyen	Correcte
	Ouvrants	Moyen	Moyen	Insuffisant
	Plancher bas	Non isolé	Non isolé	Non isolé
	Renouvellement d'air	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant
Performance des usages énergétiques	E a u c h a u d e sanitaire	Moyen	Moyen	Moyen
	Ventilation	Insuffisant	Insuffisante	Insuffisant
	Eclairage	Moyen	Bon + Insuffisant	Moyen + Bon
Modèle de production photovoltaïque le plus intéressant		Autoconsommation	Autoconsommation ou revente totale	Revente totale

Centre de loisirs Intercommunal

Le centre de loisirs du Mazet Saint Voy, offre un accueil de qualité pour les enfants de 3 à 11 ans , il est ouvert pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Hors vacances scolaires, le centre est ouvert les mercredis de 7h30 à 18h30 et les soirs de 16h30 à 18h30. Chaque lundi et jeudi, pendant ces temps d'accueil nous proposons avec les bénévoles une aide à la scolarité.

Les points forts du centre sont :

- Activités adaptées par tranches d'âges (3 à 5 ans, 6 à 7 ans, de 8 ans et plus
- Encadrement professionnel
- Environnement en pleine nature sur le site du Haut-Lignon

Les activités sont :

- Sportives : jeux en plein air, sports collectifs.
- Ateliers créatifs : activités manuelles, ateliers de cuisine
- Sorties découvertes : pique-niques, accrobranche, ludothèque de Tence.

- Des rencontres avec la crèche, les seniors de la résidence sont organisées régulièrement.

Pour rester informé télécharger l'application illiwap du centre de loisirs ou sur le site de la communauté de communes du Haut-Lignon.

Pour nous contacter :

Par téléphone : 04.71.65.47.09

Par mail : elhl.mazet@mail.com

Valérie et Valentin



Haut-Lignon Foot

Deux ans après sa création, le club atteint l'élite départementale.

Lors de la fusion entre le F.C. Tence et l'A.S. Mazet-Chambon, le club avait été intégré au championnat de District 2, le niveau occupé au préalable par le club tençois.

Il n'aura fallu que deux ans, dont une exceptionnelle saison l'année passée, pour que le club se hisse en District 1.

Ce niveau n'avait jamais été atteint pour aucun des clubs parents.

Cet exploit conforte les dirigeants dans leur conviction de la nécessité qu'était la création d'un club intercommunal sur le Haut-Lignon.

Au niveau des jeunes, le club présente des équipes dans toutes les catégories que ce soit en garçons ou filles.

La présence d'éducateurs diplômés, de jeunes en service civique et de bénévoles dévoués permet de proposer un encadrement suffisant pour que chacun progresse à son rythme dans un esprit de groupe où le collectif reste essentiel.

Les prises de licences sont possibles tout au long de l'année.

Contacts :

Laurent Poyet 06-80-93-24-94

Bertrand Poyet 06-78-67-41-09

Benjamin Genest 06-23-95-52-63

Laurent Dignonnet 06-30-48-55-94



Recette pour une belle journée à la crèche des Pitchounets

- Un accueil bienveillant et des sourires dès le matin.
- Une dose de comptines pour se dire bonjour
- Une matinée parsemée de lectures, d'ateliers, de déguisements, de cuisine ou de ballades
- Une pause repas avec les copains suivi d'un moment sieste bien mérité pour recharger les batteries.
- Et pour finir une grande dose de jeux à l'extérieur dans les bois, les jardins, de découvertes Natures et d'expériences sensorielles.
- Mélangez le tout avec la bonne humeur d'une équipe dynamique.

Nous accueillons actuellement 37 enfants.

Bienvenue à Basile, Gabriella, Joran, Sara, Joey et Romane.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.



Médiathèques du haut-Lignon

Autour de la médiathèque, on lit, on écrit, on rit et plein d'autres choses encore.

Si la médiathèque est le lieu où il est possible de consulter gratuitement des milliers de documents : albums jeunesse, romans, polars, livres d'art, documentaire, jeux, musique...il est également possible de participer aux nombreux rendez-vous artistes et culturels.

En ce début d'automne, l'équipe des médiathèques du Haut-Lignon a proposé des ateliers de calligraphie, des séances de BB lecteurs (lectures adaptées pour les 0-2 ans), le RV régulier et apprécié des 2-7 ans : «Les petites histoires» autour de thématiques sans cesse renouvelées... Un spectacle de la compagnie Acteurs et Pupitres a aussi été programmé en soirée en novembre autour des textes de l'auteur-illustrateur Fabcaro qui a réjoui le public présent !

La médiathèque, c'est aussi un lieu où le public peut accéder à des outils numériques : tablettes et ordinateurs, mises à disposition de façon régulée pour les mineurs (2h max) !

La médiathèque du Mazet fonctionne depuis la fin octobre selon des modalités aménagées en raison de la fermeture pour inondation de celle du Chambon. Les horaires ont été élargis, ainsi les mercredis et samedis, la médiathèque est ouverte de 9h à 12h puis de 14h à 18h, les plages des jeudis 10h-12h et vendredis 15h-18h, restant elles, inchangées.

Les horaires seront de nouveau réajustés à la réouverture de la médiathèque du Chambon.

Un film pour découvrir les coulisses des médiathèques est disponible en ligne, vous pouvez le découvrir avec le lien suivant <https://youtu.be/LBafOhwVf9s?si=7jTXPmfu0peqiQHK>

L'exposition estivale 6x6 Regards de femmes a accueilli au jardin botanique des milliers de visiteurs venus découvrir la démarche artistique de Jenny de Vasson, une pionnière de la photographie en France.

Le parcours photographique de 2025 est déjà en préparation et il donnera à voir l'universalité de notre façon de vivre sur le Plateau.

Le Calibert, fort apprécié des artistes, sera le théâtre d'un ambitieux projet appelé «Robinsonnade» à destination des collégiens autour de la figure du naufragé et du réfugié dans la littérature. L'équipe du théâtre Amer qui est partenaire du projet débarque du Finistère pour s'installer plusieurs semaines non consécutives au Mazet-Saint-Voy !

Toujours au Calibert, le Théâtre National de Villeurbanne viendra proposer une adaptation de Jean Bellorini du texte de Victor Hugo, «Les Misérables». C'est le samedi 14 décembre à 20h.

Pour plus d'informations sur les médiathèques www.payslecture.fr, pour suivre l'actualité culturelle de la communauté de communes du Haut-Lignon : Facebook «Culture en Haut-Lignon», Instagram «Communauté de communes du Haut-Lignon», illwap «Culture en Haut-Lignon»

Fabienne Dupré Directrice des médiathèques



Une première aventure musicale pour AltiMusica

En 2024, une nouvelle association a vu le jour au Mazet : AltiMusica, créée par Corinne et Jean-Claude Soubeyrand s'est donnée pour mission d'organiser des stages de chant à des publics variés.

Dès le mois d'août dernier, AltiMusica a proposé un stage d'une semaine, destiné aux jeunes de 18 à 26 ans. Une douzaine ayant répondu à l'appel, les chanteurs et chanteuses ont travaillé intensément, dans le cadre bucolique de la Costette, pour préparer un spectacle musical ambitieux, mêlant chansons des Beatles et standards de jazz.

Sous la direction artistique de Jean-Claude Soubeyrand et de Pauline Yon, les participants ont alterné répétitions de chants et apprentissage de chorégraphies. En coulisses, les pâtissières de la chorale « Voix ci Voy là » ont contribué à la réussite de cette semaine en confectionnant chaque jour de délicieux gâteaux pour les pauses goûter. Le Rucher Saint-Voy a également apporté son soutien en offrant du miel pour préserver les voix des artistes. Des choristes chevronnés du Plateau nous ont rejoints, mêlant leur voix, avec bonheur, à celles des jeunes stagiaires.

Point culminant de cette aventure : deux représentations du spectacle « Sing a Song », données le même soir au Calibert, le 23 août, devant un public de plus de 300 personnes.

Un succès encourageant pour cette première expérience musicale collective !

Un grand merci à la Costette, à la mairie, au département et à l'équipe du Calibert pour leur précieux soutien, dans cette belle aventure, qui en appelle sans doute d'autres.

Corinne Soubeyrand



Chorale « Voix-ci Voy-là »

Pour une Belle Choralodiversité

Comme dans la biodiversité, chaque espèce trouve son créneau pour bien évoluer, ainsi, sur notre Plateau qui est riche, à la fois, de nature et de chorales, chacune de ces dernières a sa place et sa spécificité, parfois difficile à définir.

La nôtre, Voix-ci Voy-la, est une chorale de village marquée, (comme toutes) à la fois par sa propre histoire et les charismes de son chef actuel, Jean-Claude Soubeyrand. Autre trait que nous partageons, heureusement, avec les autres chorales du Plateau ; le plaisir de chanter ensemble, et de partager l'affiche de tel ou tel concert. Ainsi, ce samedi 14 décembre nous chanterons au temple avec la Chorale de la Montagne.

Et tout comme la plupart des animaux marchent sur quatre pattes, les chorales, aussi, ont besoin de quatre supports qui s'appellent Soprane, Alto, Ténor et Basse. Or, la faiblesse actuelle de nos « membres inférieurs » nous contraint à chanter souvent sur trois pattes, ce qui limite nos possibilités.

Alors, si, comme moi, vous vous réjouissez de la diversité actuelle des possibilités de chant et d'écoute sur notre Plateau, je vous invite à venir donner encore du poil à cette bête. Répétitions les jeudis soirs, de 18h30 à 20h30 sous la mairie.



Quentin Braddock, Président, Contact : chorale.voixcivoyla43@gmail.com

Les Amis de Saint-Voy

Après quelques derniers arpèges, aux accents slaves, joués à la domra, l'église de Saint-Voy s'est assoupie pour son paisible hivernage. Dimanche 3 novembre, un ultime concert, a parachévé notre longue saison estivale.

Beaucoup de musiques ont résonnées, cet été, sous les voutes séculaires : Bach, Tartini, Beethoven, Saint-Saëns. De l'accordéon de concert au violon virtuose de David Plantier, des voix des enfants de l'école intercommunale de musique à la mandoline de Natalia Korsak, une grande diversité de styles a été proposée au public, toujours fidèle et nombreux.

Les sœurs diaconesses du Moutier, comme chaque été, ont accueilli, tous les jours, à 17h50 (sauf le mercredi), durant leurs offices, des chrétiens désireux de partager avec elles, un moment de paix et de prière. Certains visiteurs, certains curieux sont restés, parfois, plus longtemps que de coutume, en entendant les Psaumes dans cette petite église, qu'ils pensaient déserte.

L'Association des Amis de l'église de Saint-Voy est déjà en pleine préparation des activités pour 2025. Toujours engagée dans la préservation et la valorisation de ce patrimoine local, elle multiplie, autant que possible, les initiatives.

En collaboration avec différents artisans de la région, elle coordonne les travaux nécessaires à l'entretien de cet édifice emblématique. Sous l'égide des Bâtiments de France, les projets de restauration avancent avec soin, témoignant du respect de l'histoire et du patrimoine architectural.

Ces actions sont rendues possibles grâce au partenariat fidèle et essentiel avec la mairie et les collectivités locales, qui soutiennent activement l'association dans ses missions. En 2025, l'association continuera à œuvrer pour faire vivre et protéger ce lieu si cher aux habitants. Ensemble, préservons notre patrimoine !

Laissons l'église dormir quelques mois, avant de la réveiller à l'Aube de Pâques le dimanche 20 avril. Rendez-vous à 6h du matin, il fera nuit, en attendant la lumière.

Pour toute information ou pour rejoindre l'association, n'hésitez pas à nous contacter.

amiseglisedesaintvoy@gmail.com

Jean Claude Soubeyrand, Président de l'association



Jeux du Plateau

Une envie de dompter des dragons, d'intégrer la mafia sicilienne, de devenir un ingénieur du métro londonien ou encore de coloniser une galaxie? Voilà autant de rêves que vous propose de réaliser l'association des Jeux Du Plateau depuis 3 ans déjà. En effet, les 30 soirées par an ainsi que les rencontres du week-end vous permettent de vous réinventer, de vous évader et surtout de créer des liens précieux avec les habitants du plateau. Cette année, les jeux du Plateau ont la joie de compter parmi ses membres pas moins de 35 joueurs chevronnés. Ceux-ci profitent des salles mises à disposition par les mairies du Mazet Saint Voy, Tence, Chenereilles et du Chambon sur Lignon.

Et ce n'est pas tout ! Pour renforcer les liens entre ses adhérents, l'association va organiser, au printemps 2025, un week-end ludique au Mazet Saint Voy.

INFO DE DERNIÈRE MINUTE : Les passionnés de jeux de société du plateau pourraient bientôt voir leurs souhaits exaucés. Selon des sources bien informées, l'association des JDP aurait trouvé un local pour accueillir ses membres. Ce lieu dédié aux parties endiablées serait situé dans l'une des communes du plateau. Mais chut, c'est encore un secret !



Contact : lesJEUXduPLATEAU.hautLIGNON@gmail.com

Coups d'Éclats au Mazet-Saint-Voy !

Une nouvelle association est née, ÉCLATS (Expression Collective, Libre et Artistique en Terre des Sucs), dédiée au partage et à la rencontre sur le plateau du Haut-Lignon, autour d'activités artistiques, créatives et prenant soin du vivant.

Avec cette association, Émilie et Marion ont voulu créer un cadre afin de pouvoir proposer sur le territoire des ateliers qu'elles conduisent depuis plusieurs années. Éclats de rire, éclats de voix, rencontrer les autres et aussi soi-même, c'est ce que souhaitent offrir ces espaces d'expression et d'expérimentation.

Jusqu'ici, 3 ateliers existent :

Communication Non Violente (CNV) : atelier mensuel existant depuis presque un an, réunissant une dizaine de personnes et animé par Émilie et Marion. Il s'agit de s'exercer collectivement à cette pratique, qui permet de mieux se connaître soi-même et de favoriser une communication plus apaisée.

Circle Song : atelier mensuel de chant d'improvisation, jeux vocaux et corporels pour entrer en connexion musicale et harmonique avec les autres. Animé par Marion, la première édition a eu lieu le 24 novembre 2024 au Mazet-St-Voy.

Théâtre d'impro : atelier mensuel / trimestriel, prêt à démarrer ! Jeux d'expression et d'écoute, pour raconter ensemble des histoires. Rien n'est écrit, tout est créé instantanément ! Animé par Émilie, la première édition devrait avoir lieu au mois de janvier 2025.

Rejoignez-nous, avec vos couleurs et votre éclat !

Adhésion à prix libre

Contact : asso.eclats.43@gmail.com. Marion 07 80 01 71 78 / Émilie 06 70 12 44 55



Association des Parents d'élèves

C'est partie, l'année 2024-2025 est lancée pour nos 95 enfants de l'école Albert Camus.

Après un moment convivial autour d'un café offert par l'APE aux parents d'élèves le jour de la rentrée, les enfants ont regagné les bancs de l'école.

Une belle année les attend, sur la thématique du VOYAGE AUTOUR DU MONDE. Diverses activités, films et spectacle leur seront proposés à ce sujet.

Ils vont également être accompagnés par l'équipe Archillude qui leur permettra de découvrir les architectures du monde et confectionner des maisons aux structures différentes de celles que nous pouvons observer sur le plateau.

Les CE et CM iront, comme chaque année et si les conditions météorologiques le permettent, s'initier au ski de fond aux Estables. Les élèves de grande section, CP, CE1 et CM2 iront quant à eux à la piscine « L'O' des Sucs » à Yssingaux au mois de juin.

Une classe découverte est aussi prévue début avril pour les classes de CE et CM à Sausset-les-Pins dans les Bouches-du-Rhône. Une belle occasion de découvrir le patrimoine local, la faune, la flore et les paysages du littoral méditerranéen.

Vous l'aurez compris, le programme proposé par l'équipe enseignante est riche, et nous avons besoin d'aide pour le financer. Chaque activité de même que les déplacements que cela implique ont un coût important, et l'APE souhaite en prendre en charge un maximum, afin qu'il en incombe le moins possible aux familles.

N'hésitez donc pas à venir nous aider en participant aux différents événements proposés : vente de pizzas, de sapins, marché de Noël, calendrier de l'avant, gâteaux St Michel...

Nous en profitons pour remercier chaleureusement l'ensemble des parents qui donnent de leur temps et nous aident à faire vivre l'association.

En attendant la venue du Père Noël à l'école, qui ne devrait d'ailleurs plus tarder selon nos sources, toute l'équipe du collégiale APE vous souhaite une belle année 2025.

Le Comité d'Animation

Le 17 décembre 1984 les statuts du Comité d'Animation étaient déposés en Sous-Préfecture d'Yssingaux, nous fêtons donc ses 40 ans cette année. Une poignée de bénévoles très actifs décidait de structurer l'animation du village et de mettre le pied à l'étrier de jeunes désirant s'investir, l'idée était que chaque association de la commune participe afin de mutualiser les énergies pour animer notre commune. Le Fête du terroir, puis la brocante qui perdurent jusqu'à aujourd'hui sont parmi les premières réalisations, nous avons aussi proposé un service de cinéma, tous les 15 jours, pendant une dizaine d'année par l'intermédiaire de Cinévasion, sans oublier la Ronde des Villages, les soirées Cabarets, théâtre, patoisantes, la fête du Fin Gras, la finale nationale du concours de chiens de troupeaux ..., nous continuons de participer à la fête de la Musique, la soirée du 13 juillet, le Téléthon sans oublier d'accueillir le Père Noël le 24 décembre !

Malheureusement, comme pour beaucoup d'associations, les bras et les idées manquent pour assurer de nouvelles animations, redynamiser et continuer à faire vivre celles existantes.

Vous désirez vous investir dans la vie de votre village ? N'hésitez pas à vous rapprocher de nos bénévoles, une place vous attend et chacun trouvera sa place. Vous constaterez que lorsque l'on a un intérêt commun il est aisé de travailler ensemble et que chacun est accepté tel qu'il est.

Pour le Comité d'Animation, le Président, Alain RUEL.



L'Église Protestante Unie Du Mazet (Freycenet- Fay -Montbuzat)



La seizième édition du marché de Noël organisé par la paroisse du Mazet a tenu toutes ses promesses. Durant le week end des 23 et 24 novembre dernier, de très nombreux visiteurs ont été accueillis par les bénévoles dans un cadre convivial propice aux échanges et à la déambulation parmi les stands tenus par plus de quarante exposants.

Il y en avait pour tous les goûts, des décorations originales aux douceurs destinées à garnir les tables de fêtes. Pour favoriser le partage et la discussion, le café et le vin chaud étaient offerts à tous par la paroisse et la municipalité.

Un grand merci aux organisateurs, aux visiteurs et aux exposants qui se sont quittés en se donnant rendez-vous l'année prochaine.

LES ACTIVITES

Après une fin d'année en musique, concert de l'ensemble ARS NOVA dirigé par Jean-Claude Soubeyrand (Gloria à travers les siècles), représentation des chorales locales en ce mois de décembre, chorale œcuménique consistoriale sous la direction de Pierrette Allaigre avec les choristes de « Voix-ci Voix là » et concert de la chorale A Croche Chœur sous la houlette de Anaïs Picq (chants de Noël), les activités traditionnelles se poursuivent et sont ouvertes à toutes et tous, en particulier la chorale qui se réunit à la Grangette tous les mardis de 17h à 18h30 et le groupe des tricoteuses qui se retrouve au même endroit un mercredi sur deux.

La Paroisse protestante vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bernard



Le Jardin Botanique a souffert

Dany Perrier, membre du CA de l'Association Environnement et Patrimoine a fait le tour du jardin botanique après la crue, voici ses constatations, celles qui sont centrées sur la partie botanique, les autres dégâts étant du ressort de la municipalité (cheminement, caillebotis, réfection des mares, passerelles, barrières diverses, bancs....) qui présentera un dossier spécifique de remise en état avec les financements du fond de solidarité auquel on peut faire appel dans le cas d'une catastrophe naturelle.

« Le plus important pour la pérennité du jardin est surtout la dégradation des différentes parcelles de plantes et d'arbustes souvent arrachés comme : Myrrhis odorata, la myrrhe odorante

Gagea lutea : gagée jaune, Betula nana : Bouleau nain, Astrancia major

Le parterre des messicoles est très abimé et doit être refait au printemps

Le massif des salicaires est à refaire ainsi que celui des grandes Astrances, Astrancia major

Près des allées les gravillons se sont déposés sur le serpolet, les œillets, les onagres etc

La rocaille près de la petite mare est également à revoir.

Le petit ruisseau a emporté les parcelles de certaines plantes des zones humides comme les iris jaunes

Sous l'aulnaie les Aconits, et plusieurs plantes de ce milieu sont fortement impactées.

Les 2 mares sont aussi très fortement abimées, des sédiments se sont déposés, l'eau a déraciné certaines plantes comme le trèfle d'eau

Le parterre des plantes toxiques (sorcière) est détruit.

J'ai pris contact avec « Tela botanica » un site dédié à la botanique pour demander de l'aide et des conseils, je ne manquerais pas de vous tenir au courant, j'espère que ce petit compte rendu pourra être utile.

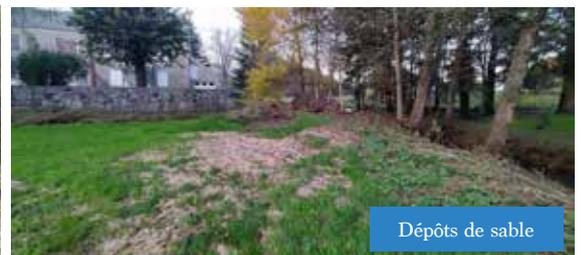
Dany Perrier pour l'Association



Décapage de la berge sous l'aulnaie et arrachage de nombreuses plantes



Petite mare comblée par le sable et les alluvions



Dépôts de sable

Club de Scrabble

Début septembre le club de Scrabble a repris ses activités.

L'effectif du club a légèrement diminué. Nous sommes 25 fidèles et assidues qui avons du plaisir à nous retrouver dans une excellente ambiance.

Notre assemblée générale a reconduit le même bureau.

En septembre nous avons été reçues chaleureusement par le club de Scrabble de St Victor Malescours qui nous avait organisé la visite guidée, très appréciée, du Château d'Aurec.

Nous participons au Téléthon pour la confection et la vente de gâteaux faits maison et à diverses permanences.

Bientôt nous nous retrouverons pour des moments de partage et de bonne humeur avec le repas et la bûche de Noël et en janvier 2025 pour la galette des rois.

Notez dans vos tablettes : à partir du mardi 7 janvier à 14 h, venez nous rejoindre dans la salle sous la mairie pour jouer aux cartes, aux dominos, aux petits chevaux ...

Belles fêtes de fin d'année à tous.



Mazet Breakdanse Crew

Mazet Breakdanse Crew est une nouvelle association de plus d'une cinquantaine de licenciés de 4 ans à plus de 50 ans !

Depuis septembre 2024, nous sommes fiers d'organiser des cours de Breakdanse avec Victor Moutbeka du crew de Production Directe (au Puy en Velay).

Chaque jeudi, dans la salle du Calibert, Victor anime 4 cours :

- 17h - 17h45 = les 4 - 7 ans
- 17h45 - 18h45 = les 7 - 10 ans
- 18h45 - 19h45 = les 10 - 15 ans
- 19h45 - 20h45 = les adultes



Son frère, Zack, anime des stages pendant les vacances scolaires : cours de 2h pour approfondir la technique, c'est assez physique mais l'ambiance est très bonne aussi !

Parfois, nous faisons des cours communs : des tout-petits jusqu'aux adultes. Ensemble, nous nous entraînons aux battles (des petites équipes multi-âges dansent contre d'autres et une équipe fait le jury). Victor invite des jeunes d'une autre association et réussit toujours à créer une ambiance très conviviale !

Nous organisons un bel événement au Calibert le 8 mars 2025 :

LE BATTLE KIDS DU MAZET BREAKDANSE CREW !

Ce sera un battle de danse spécial débutant 2VS2 du crew mazetois, suivi d'un spectacle et d'un autre battle d'un crew surprise.

Nos objectifs cette année sont multiples :

- L'épanouissement des jeunes et l'engouement autour d'un nouveau projet sportif et artistique
- Faire découvrir le breakdanse au sein de la communauté de commune du Haut-Lignon
- Favoriser et valoriser l'accès à la culture hip hop dans les milieux ruraux
- Mettre en avant des jeunes participants grâce à une salle de spectacle très agréable
- Favoriser l'ouverture d'esprit et le lien enfant-adulte et fille-garçon

Pour développer notre association, nous avons besoin de bénévoles : contactez-nous via notre page facebook (Mazet Break Danse Crew), par mail (mazetbreakdansecrew@gmail.com) ou par téléphone (06 58 55 27 98).

Juanita DIGONNET-BERGER & Cassandre SUNASSEE

Rando du haut lignon

Au cours de l'assemblée générale le 12 octobre nous faisons toujours le même constat l'association ne faiblit pas et propose toujours un choix de randonnées qui fait le plaisir des 130 adhérents.

Ce qui nous réjouit c'est un nombre important de nouveaux inscrits chaque début de saison.

Tout ce choix, c'est le travail d'une équipe soudée tant sur le plan de la randonnée que sur le plan des animations : galettes, crêpes, bugnes sans oublier les soupes aux choux possible grâce à l'équipement que Michel met à notre disposition

Mais notre fonction première est de vous faire marcher et là la variété est au rendez vous balades dynamique 10-12 km balades douces + week-ends et séjours tout au long de l'année, juillet août compris avec un programme adapté aux touristes qui découvrent nos paysages.

A vous de chausser vos baskets et de participer à nos balades la porte est grande ouverte

Pour plus d'information un blog est à votre disposition : rando du haut lignon



Les plaintes huguenotes, la mémoire populaire de la Montagne

par Didier Perre

Les populations protestantes, pendant la période précédant et suivant la Révocation de l'édit de Nantes (1685), ont utilisé la chanson pour conserver oralement la mémoire de ces persécutions et des éléments de doctrine religieuse.

L'oralité était nécessaire, dès lors que la découverte d'un écrit pouvait signifier la mort, comme pour Jean-Jacques Chambon, un bourgeois de Gluiras (Ardèche) pendu à Montpellier le 13 novembre 1710 car on avait trouvé chez lui « [...] des sermons, des prières et onze plaintes [...] ». De plus, la population rurale était insuffisamment alphabétisée et avait coutume de retenir de mémoire des pièces dont le support musical (l'air) facilitait l'apprentissage par cœur.

C'est ainsi que le terme de plainte est utilisé, aussi bien pour des chansons relatant l'arrestation, le jugement et le martyr des pasteurs ou proposant des condamnés puis exécutés mais aussi pour garder la mémoire de la vie pendant la période du Désert, des persécutions, la destruction des temples mais aussi transmettre des éléments de doctrine.

Ces pièces n'avaient pas leur place au culte – même clandestin – elles étaient transmises oralement lors des veillées ou de rassemblement familiaux, elles auraient pu disparaître si elles n'avaient été notées dès lors que la répression s'est un peu relâchée.

Des plaintes du Mazet

Trois cahiers de plaintes notées au Mazet-Saint-Voy entre 1776 et 1838 ont conservé le souvenir de ces pièces écrites sur des airs religieux mais aussi sur des airs populaires connus de tous. Ces cahiers ont été notés par Pierre (1746-1831) et Mathieu (1749- ?) Roux à L'Aulagnier-Grand, Marie-Thérèse Royet à Tirebouras en 1838 et un anonyme. D'autres cahiers dorment encore sans doute dans les archives familiales et nos lecteurs voudront bien nous les signaler.

Ces chants, pour la plupart, ne sont pas spécifiques du Mazet ou du Velay, on les retrouve dans d'autres zones protestantes méridionales et notamment le proche Vivarais. Il n'en demeure pas moins que les cahiers du Mazet, constituent le plus important ensemble de plaintes huguenotes français.

Pour donner un exemple voici un court extrait de la Plainte de Monsieur Desubas, l'original est en 35 couplets. Le pasteur Mathieu Majal dit Desubas, a été arrêté dans la nuit du 11 au 12 décembre 1745 au Mazet (Saint-Agrève), il devait présider une assemblée au bois de Larcisse (Le Chambon sur Lignon). Son arrestation a donné lieu à une émeute populaire à Vernoux. Desubas a été pendu à Montpellier le 1er février 1746. Il n'avait pas 26 ans.

Plainte de Monsieur Desubas

1
Pour commencer l'histoire / De Monsieur Desubas,
Venant dans les montagnes, / Faisant son tour, hélas !
Dans son chemin rencontre / La source de tout mal,
Ce traître, ce perfide, / Ce Chevalier Judas.

5
Montèrent en la chambre, / Là où il était couché,
L'officier lui demande : / « - Ah dites-moi, Monsieur,
Êtes-vous le ministre / Du chrétien réformé,
Prêchez-vous l'Évangile / Dedans le Vivarais ? »

6
« - Oui, je suis un ministre / Monsieur je le vous dis,
J'annonce la parole / Du Seigneur Jésus-Christ.
Si le Seigneur m'appelle, / Je lui veux obéir
Et souffrir la mort-même / Pour le nom de son Fils.

31
Les ordres arrivèrent, / Et même par exprès,
Qu'il n'en fallait conduire / Ces gens à Montpellier.
Par des grandes charrettes, / Les attachèrent là,
N'en versèrent de larmes / Sur leur triste départ.

32
« - Adieu, mes très chers frères, / Adieu, mes chers amis,
Adieu, ceux des montagnes / Et ceux du bas pays,
Je quitte cette terre, / Je m'en vas dans le ciel
Pour jouir de la gloire / Du Seigneur des seigneurs.

33
À la grande journée / De la résurrection,
Ce sera-là, mes frères, / Que nous y reverrons,
Nous porterons des palmes, / Des palmes de lauriers,
Marqués de la victoire, / Et blâmes des vainqueurs. »

¹ Charles Bost, « Poésies populaires huguenotes du Vivarais... », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, juillet-septembre 1940, p. 335-337



Illustration : Page de garde du Cahier de complaintes de Marie-Thérèse Royet (cliché D. Perre)

Illustration : Prédication au désert, dessin de Hans Beutler (A. Bohny et R. Darcissac, Chansonnier franco-suisse de la Montagne, 1944)

Pour en savoir plus :

Christian MAILLEBOUIS et Didier PERRE, *Complaintes des huguenots en Velay, Mazet-Saint-Voy (1776-1837)*, préface de Patrick CABANEL, Le Puy-en-Velay, Éd. des Cahiers de la Haute-Loire, 2019, 296 p., 29 €. À commander sur www.cahiersdelahauteloire.fr ou en librairie.

